

Ligue du Béarn

Gomme creuse Trinquet H 2012-2013

Senior série 1

Pdt de Commission : CATHALA Serge *s.cathala@sfr.fr* *tél.: 06 20 30 20 43*

Club	N°	Nom 1	Prénom	Licence	Nom 2	Prénom	Licence
BILLERE	1	TEXIER	Emmanuel	42193	MASTROTTO	Eric	42194
<i>Responsable :</i>		TEXIER	<i>Emmanuel</i>	<i>06 70 26 44 74</i>	<i>texas28@yahoo.fr</i>		

LASSEUBE	1	PUCHEUX	Kévin	62002	BORDENAVE	Nicolas	ext 26230
<i>Responsable :</i>		PEYRAUBE	<i>Joël</i>	<i>06 24 44 46 71</i>	<i>joel.peyraube@sfr.fr</i>		

LOURDES	1	CARRIQUE	Christian	11492	BARNECHE	Christophe	55525
	2	CATHALA	Serge	1981	PRISSE-FRABE	Bruno	55927
	3	WANNER	Régis	32949	DUCLOS	Patrice	64123
	4	BARZU	Jean	11514	DUPLAA	Pierre	58779
	5	PAULERENA	Philippe	32950	NOGARO	Marc	37442
<i>Responsable :</i>		CATHALA	<i>Serge</i>	<i>06 20 30 20 43</i>	<i>s.cathala@sfr.fr</i>		

OLORON	1	COYOS	Damien	71872	LEPPHAILLE	Damien	63706
	2	CLAVERIE	J. Michel	38276	HARRAN	Arnaud	31594
	3	CANDAUDAP	Stéphane	53072	VIGNAU	Christophe	58717
	4	GUILLERIN	Thierry	77516	ANCHEN	Etienne	52592
	5	NICOLAU	Tom	67757	MONJSUTE	Quentin	73098
<i>Responsable :</i>		DUCAP	<i>Eric</i>	<i>06 20 02 09 43</i>	<i>dericducap@orange.fr</i>		

PAU	1	DE FERRON	Antoine	43658	LADEVESE	Olivier	21938
<i>Responsable :</i>		JAUREGUIBERRY	<i>Philippe</i>	<i>06 80 66 07 57</i>	<i>philippe.jaureguiberry@wanadoo.fr</i>		

FEDERATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

Ligue du Béarn 2012-2013

Gomme creuse Trinquet H - Senior série 1

Président de Commission	CATHALA Serge <i>s.cathala@sfr.fr</i>	Tél.: 06 20 30 20 43
----------------------------	--	----------------------

Poule A		Poule B	
1	OLORON 1	1	OLORON 3
2	LOURDES 1	2	LOURDES 3
3	PAU 1	3	BILLERE 1
4	LOURDES 2	4	OLORON 4
5	OLORON 2	5	LOURDES 4
6	LASSEUBE 1	6	OLORON 5
7		7	LOURDES 5

PARTIES EN 30 POINTS

Les deux premiers de la poule A sont directement qualifiés en demi-finales.

Les 4 suivants de la poule A joueront les huitièmes de finales contre les 4 premiers de la poule B.

Les 4 vainqueurs des huitièmes de finales joueront les quart de finales.

Qualifications championnat de France (engagement le 22 avril 2013)

_ 2 places en Nationale A : champion et finaliste classés Béarn 1 et Béarn 2 en fonction de leur classement à l'issue des poules.

_ 6 places en Nationale B comme suit :

a) Les perdants des huitièmes de finales joueront un 1er barrage R3 C/ R6 et R4 C/ R5. Les vainqueurs de ce barrage joueront un 2ème barrage pour les places Béarn 5 et Béarn 6. Les perdants du 1er barrage joueront un classement pour les places 7è et 8è.

b) Les perdants des quarts de finales joueront un barrage pour les places Béarn 3 et Béarn 4.

c) Les perdants des demi-finales seront classés Béarn 1 et Béarn 2 d'après leur classement à l'issue des poules.

Poule A - de 6	Poule B - de 7
-----	-----
23-24/02/13 : 1-6 2-5 3-4	09-10/02/13 : 2-7 3-6 4-5 ex.1
02-03/03/13 : 5-1 4-2 3-6	16-17/02/13 : 7-1 6-2 5-3 ex.4
09-10/03/13 : 1-4 2-3 6-5	23-24/02/13 : 1-6 2-5 3-4 ex.7
16-17/03/13 : 3-1 4-5 2-6	02-03/03/13 : 5-1 4-2 6-7 ex.3
23-24/03/13 : 1-2 5-3 6-4	09-10/03/13 : 1-4 2-3 7-5 ex.6
-----	-----
Réunion classement : mardi 02/04/13 à 18h30	Réunion classement : mardi 02/04/13 à 18h30
06-07/04/13 : 1/8 Finales	06-07/04/13 : 1/8 Finales
13-14/04/13 : 1/4 Finales + barrages	13-14/04/13 : 1/4 Finales + barrages
20-21/04/13 : 1/2 Finales + barrages	20-21/04/13 : 1/2 Finales + barrages
Samedi 27/04/13 : Finale + barrages	Samedi 27/04/13 : Finale + barrages

Le club 1er nommé reçoit, arbitre la partie et communique les résultats.

Les règlements de la F.F.P.B. s'appliquent, y compris en ce qui concerne la tenue et les remplacements..

Toute modification doit recevoir l'accord du Président de la Commission sportive.

Programmation des rencontres et transmission des résultats.

Les résultats doivent être communiqués pour le Dimanche soir :

▫ à la **Ligue du Béarn**: tél. 09 62 39 95 68 - fax: 05 59 32 34 36 - ou mail: *liguebearnpelote@wanadoo.fr*

Les feuilles de résultats devront parvenir à la Ligue au plus tard le Lundi suivant.

La programmation des parties de 1ère série sera communiquée à la Ligue pour le mercredi qui précède les rencontres, et à 12H dernier délai.